

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

02 MAI 2017
2950

Luxembourg, le 2 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Économie, de la Sécurité Intérieure et de la Défense concernant l'émergence du « *Blue Whale Challenge* » :

« Le « Blue Whale Challenge » est une pratique qui s'est répandue à travers les réseaux sociaux à partir de la Russie avant d'arriver en Occident.

Enrôlés par un « parrain » ou « tuteur », ce jeu macabre incite les victimes à se soumettre à une série de défis de risque croissant dont l'ultime étape conduit au suicide.

En France, le ministère de l'Éducation nationale a demandé à tous les membres de la communauté éducative d'adopter « la plus grande vigilance face à ce jeu qui peut attirer des jeunes vulnérables, en pleine construction de leur identité, face à la pression du groupe ». La Police nationale a également lancé une campagne prévention.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre de l'Économie, de la Sécurité Intérieure et de la Défense:

- *Messieurs les Ministres sont-ils au courant de cette pratique malsaine ?*
- *Messieurs les Ministres ont-ils des informations concernant une éventuelle propagation de ce challenge au Luxembourg ?*
- *Est-ce qu'une campagne de prévention est prévue ?»*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Baum'. The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'G'.

Gilles BAUM
Député



Luxembourg, le 22 juin 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre de la Sécurité Intérieure à la question parlementaire N° 2950 du Député Gilles Baum

Ad 1)

Le phénomène du « Blue Whale Challenge » n'est pas un phénomène nouveau. Depuis l'utilisation des nouveaux médias, du contenu illicite et du contenu déviant existent. Ils sont propagés par des utilisateurs qui prônent la violence ou le racisme via ces nouveaux médias. Il s'agit de phénomènes qui ont pour but de présenter par des blogs, des vidéos ou des jeux du contenu qui promeut la violence à l'égard de l'autre ou vis-à-vis de soi-même et à inciter l'utilisateur de participer à son tour à la propagation du contenu en y prenant un rôle actif.

Dans le cas concret du « Blue Whale Challenge », il s'agit d'une fausse information relative à un « jeu » suicidaire, fictif et non réel, né dans les réseaux sociaux. Le soi-disant « jeu » consiste à relever cinquante défis violents vis-à-vis de soi et promeut la déstabilisation psychique voire le suicide de l'utilisateur.

Les ministres sont au courant de la problématique et de ce phénomène spécifique et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est en contact régulier avec les acteurs pédagogiques et socio-éducatifs de ses services, ainsi qu'avec ses experts techniques afin d'observer la situation et de suivre son évolution.

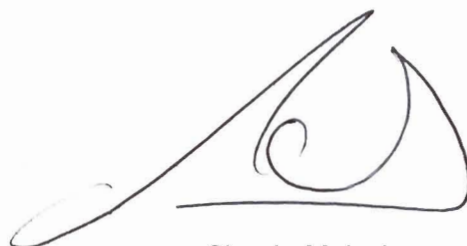
Ad 2)

Jusqu'à l'heure actuelle, les départements ministériels ainsi que la Police, les acteurs du secteur de la jeunesse et les experts des programmes « Bee Secure » et « KannerJugendTelefon – Helpline Bee Secure », n'ont pas connaissance d'une propagation spécifique au Luxembourg. D'après le réseau européen « InSafe » des acteurs d'assistance et d'aide en matière d'un usage sûr d'Internet « Safer Internet », le phénomène est connu dans l'ensemble des pays européens et les services d'assistance ont élaboré des informations spécifiques et renforcé la sensibilisation afin d'informer le grand public.

Ad 3)

Afin de mettre en place un système d'information et de prévention d'un usage malsain sur Internet et opposé aux droits de l'enfant, le programme « Bee Secure », un projet interministériel du Ministère de l'Economie, du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, a été lancé en 2009. Il a comme mission de sensibiliser les enfants, les jeunes ainsi que les multiplicateurs socio-éducatifs et de l'enseignement aux risques et aux mauvais usages de l'Internet.

Afin de mieux informer sur le phénomène spécifique du « Blue Whale Challenge » et afin d'emporter aux comportements à adopter, les partenaires du programme « Bee Secure », à savoir le Service national de la Jeunesse, le KannerJugendTelefon et le service Security Made in Luxembourg, ont élaboré des informations spécifiques sur le « Blue Whale Challenge » qui sont actuellement présentées sur la page web www.beesecure.lu et qui font partie des formations prestées par « Bee Secure », notamment dans les écoles de l'enseignement secondaire. À travers ces formations, des conseils plus spécifiques sont relayés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke on the left that curves upwards and then loops back down to the right, ending in a small flourish.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse